

Le nucléaire et la possibilité de la guerre majeure

Je voudrais tout d'abord féliciter le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Ecole Militaire et le Centre Raymond Aron pour la tenue de ce colloque et saluer Frédéric Ramel, un de ses initiateurs, avec qui j'ai eu le plaisir d'enseigner à Lyon III.

Pour inscrire mon propos dans le fil des interventions qui ont précédées et avant d'entrer dans la discussion du sujet « le nucléaire et la possibilité de la guerre majeure », je vais revenir un instant sur les notions de guerres, de guerres majeures et les problèmes conceptuels que ces notions soulèvent.

Introduction

Première remarque liminaire sur la notion de guerre

Le paradigme de la guerre change à chaque époque, ce qu'ont bien montré les diverses thématiques abordées ce matin. Ce paradigme non seulement caractérise l'époque mais il est un élément de son historicité. Il la situe dans l'histoire. Ainsi le fait nucléaire, depuis Hiroshima, est inextricablement associé à la guerre, au devenir possible de la guerre et, plus généralement, au destin de l'humanité.

Encloses dans une période donnée qu'elles participent à déterminer historiquement, les guerres se comprennent cependant comme des événements reliés entre eux.

Il n'y a pas grand-chose de commun entre le raid d'une tribu nomade, le siège de Troie, la guerre de cent ans, une campagne du maréchal de Saxe, les batailles napoléoniennes, la poursuite de la guerre à outrance en 1917, l'affirmation de la guerre totale au cours du second conflit mondial ou encore la chasse aux talibans dans les grottes de Tora Bora et la guérilla urbaine des faubourg de Bassora en Irak pour parler de situations d'aujourd'hui. Selon la formule de Clausewitz maintes fois rabâchée : la guerre est un caméléon. Pourtant, sous tous ces avatars et plus généralement quel que soit son aspect, subsiste bien une identité commune à la guerre sans laquelle on ne saurait tout simplement pas la nommer.

Ce lien, au plan phénoménologique, donne un peu d'unité au concept de guerre proprement dit et, au plan historique, il en rend possible le développement dans la mesure où, comme le faisait observer en son temps Adorno, il y a bien « une histoire universelle de la guerre qui va de la fronde à la bombe atomique ».

Chaque époque peut donc être associée à une conception mais aussi à « une forme canonique » de la guerre à l'origine de laquelle se trouve, le plus souvent, une révolution de l'art ou des techniques militaires. Cela ne signifie pas pour autant qu'en un temps donné, la « forme canonique » de la guerre périmé toutes les autres de ses formes plus anciennes ou ne coexiste pas avec des formes atypiques (pour ne pas dire : avec des formes tenues pour moins « significatives » ce qui nous obligerait à aborder d'emblée la question du sens et de la portée des guerres, cette aporie historique, philosophique et politique dont il faudra bien tenter de se dépêtrer lorsqu'il s'agira de définir la notion de « guerre majeure »). Au cours d'un même conflit, on peut d'ailleurs trouver juxtaposées plusieurs formes de guerres. Ainsi, du côté américain, le conflit du Golfe en 1991 mêla les premières démonstrations d'actions de combat

La fin des guerres majeures

Colloque CEREM/CRPA

15 et 16 juin 2009

Ecole militaire

de haute technologie et une campagne de bombardement aérien classique menée avec les mêmes B2 que ceux utilisés au Vietnam vingt ans plus tôt.

Toutes les occurrences de la guerre forment donc une sorte de chaîne alors que la mutabilité et l'instabilité de la guerre compliquent son appréhension phénoménologique et sa compréhension conceptuelle. La guerre est difficilement descriptive et quasiment indéfinissable, tant, derrière la notion commune, son apparence et les acceptions varient, et parce qu'elle n'est contenue dans aucune de ses explications.

Les causes et les finalités de la guerre lui sont en effet extérieures. Les origines de la guerre sont métahistoriques (famine, sécheresse, épidémie...) ou infra sociales (pauvreté, violence, chômage...). Les objectifs de la guerre lui sont aussi largement étrangers. La visée de la guerre, ce n'est pas la victoire dans l'ordre des moyens qu'elle sollicite mais dans l'ordre des fins. La paix n'est d'ailleurs pas un but de la guerre. Affirmer le contraire serait autant une justification absurde du point de vue logique qu'une contrevérité en pratique.

Aussi la guerre ne se laisse bien cerner que de façon relative, comme un moment de l'histoire et d'une relation dialectique entre adversaires. Il faut donc se garder des généralisations : des extrapolations historiques comme des raisonnements philosophiques rangeant la guerre parmi les universaux.

Ce qui nous conduit à la seconde observation liminaire : peut-on dès lors définir, de façon cohérente et pertinente la notion de « guerre majeure »?

Seconde remarque sur la notion de « guerre majeure »

Au regard des considérations qui précèdent, on comprend aisément qu'il n'est pas possible de définir « en soi » ce que constitue une guerre majeure. Cela n'aurait une fois encore aucun sens. Seul un travail de sélection, de discrimination et de classement des conflits permet de donner corps à cette notion sous forme de catégorie. Toute la difficulté tient alors aux critères retenus pour former cette catégorie.

Ce que la catégorie de « guerre majeure » cherche à distinguer ce sont les conflits qui provoquent une rupture radicale de l'ordre politique ou de la donne stratégique à l'échelle de la planète ou d'une région du monde voire, dans une perspective de long terme, pour une civilisation donnée.

Ce n'est donc ni la raison, ni la durée, ni le nombre des victimes ni l'importance des dommages, encore que tous ces éléments ont leur importance, qui suffisent à qualifier de « majeure » une guerre. Sinon combien de conflits très longs et meurtriers de l'histoire devraient entrer dans cette catégorie dont beaucoup sont en fait exclus. Ainsi, le génocide à la machette au Rwanda devrait logiquement prendre place parmi les plus grands conflits de la seconde moitié du XXe siècle. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas par ethnocentrisme des historiens ou préjugé des stratèges (encore que la question se pose souvent) mais parce que ces guerres aux effets considérables pour les populations qui les subissent n'entraînent pas un bouleversement géopolitique.

A l'inverse, pour jeter pèle mèle quelques exemples, les guerres médiques sous l'Antiquité, les Croisades et la guerre de Cent ans au moyen âge, les guerres bantoues au XVIIe et XVIIIe siècle en Afrique australe, les guerres napoléoniennes en Europe, la guerre de Sécession aux

La fin des guerres majeures

Colloque CEREM/CRPA

15 et 16 juin 2009

Ecole militaire

Etats-Unis, la guerre sino-japonaise au début du XXe siècle, les deux guerres mondiales, les guerres de Corée et du Vietnam au temps de la guerre froide et la guerre du golfe, premier conflit post guerre froide, sont des conflits majeurs.

Cet inventaire volontairement décousu fait clairement ressortir que c'est avant tout la pesée politique et stratégique d'un conflit qui le fait ou non entrer dans la catégorie des guerres majeures.

Mais l'on ne peut inférer de ce postulat, comme l'idée en est souvent répandue, que cette catégorie ne saurait englober que de grands conflits interétatiques. Ce serait même une grave erreur historique pour hier comme pour aujourd'hui. La guerre civile américaine de 1861, tant du point de vue historique que militaire est une guerre majeure ; il en est de même aujourd'hui des conflits asymétriques qui ensanglantent le Proche et Moyen-Orient, de la Palestine au Pakistan. Pour s'en persuader, il suffit de mesurer la mobilisation diplomatique et militaire qu'ils suscitent et leurs conséquences sur la donne internationale depuis vingt ans. La limitation de la catégorie des « guerres majeures » aux seules « guerres interétatiques » procède d'une déformation de notre vision historique toujours obnubilée par les grands conflits des XIXe et XXe siècles. De même, l'assimilation entre « guerres majeures » et les « formes canoniques » de la guerre à chaque époque est approximative. Cette assimilation n'est pas erronée mais il faut néanmoins remarquer que bien souvent la « forme canonique » de la guerre correspondant à une époque donnée peut se trouver incarner, de façon précoce ou plus accomplie, dans un conflit de moindre importance (cas de la guerre de Crimée dans la préfiguration de la « guerre moderne »).

Pour résumer, il me semble que l'on peut parler de guerres majeures quand, à des degrés divers, trois critères sont réunis simultanément et qu'il s'agit alors d'une guerre :

- stratégiquement décisive
- militairement significative
- politiquement transformatrice.

Même en cherchant à objectiver la notion de guerre majeure avec de tels critères, on n'échappe jamais tout à fait aux défauts que représentent l'insuffisance de recul historique, l'ethnocentrisme et les *a priori* idéologiques. Pour ces raisons, une guerre majeure n'est pas forcément distinguée d'emblée. Il suffit de voir les débats acharnés que suscite la caractérisation du conflit israélo-palestinien comme « conflit directeur » ou « conflit foyer » au Proche et Moyen-Orient.

Ces remarques liminaires me semblaient nécessaires avant d'aborder la question du « nucléaire et la possibilité de la guerre majeure » par un constat paradoxal : la guerre nucléaire est une guerre majeure non avenue qui comme telle a été et est encore l'obstacle, le prétexte et la condition de tous les conflits importants depuis la seconde moitié du XXe siècle.

I Interdit nucléaire et interdiction de la guerre : divorce à l'amiable

Le fait nucléaire a incontestablement été le fait stratégique majeur de la guerre froide. La dissuasion nucléaire est le paradigme stratégique de la guerre froide. Paradoxalement la véritable guerre majeure de la seconde moitié du XXe siècle est une guerre nucléaire non avenue. **La forme canonique de la guerre aux temps de la guerre froide, c'est l'équilibre de la terreur, l'interdiction de la guerre nucléaire, et, comme le soulignent M van Crevel**

et GH Soutou, l'étiologie de la guerre majeure dès lors que les conflits sont alors limités dans leur expansion.

Après Hiroshima (6 août 1945) et Nagasaki (9 août 1945), le facteur nucléaire est en effet associé durant toute la guerre froide à l'idée d'empêchement de la guerre.

- En dépit d'alertes sérieuses (une quinzaine d'épisodes répertoriés en quarante ans) et de crises graves (Suez 1956, Cuba 1962, Euromissile 1983), la menace nucléaire a été de part et d'autre gérée et domestiquée de sorte qu'elle ne puisse pas dégénérer en confrontation ouverte.
- Les conflits conventionnels de la guerre froide ont été contenus et indirects. Ils se sont déroulés en dehors du cœur de chauffe des relations entre les deux blocs. L'entrée en contact des forces des grandes puissances, même sur des théâtres périphériques, est absolument évitée. La montée aux extrêmes est prohibée. La guerre du Vietnam est à cet égard un conflit emblématique de cette période.

Evoquer, au temps de la guerre froide, le nucléaire et la possibilité d'une guerre majeure, c'était envisager l'échec de la dissuasion et le risque d'une apocalypse nucléaire. Poser la même question dans la décennie qui suit la chute du mur de Berlin c'était, pour la plupart des observateurs, tenir pour acquise l'interdiction de la guerre nucléaire mais comme probable le retour à des guerres conventionnelles à l'instar du conflit inaugural de la période post guerre froide que constituait la guerre du Golfe. Reposer la question maintenant, en ayant à l'esprit le Kosovo, le Liban, l'Irak, l'Afghanistan, la Géorgie, conduit à s'interroger sur la double dépréciation de l'interdit nucléaire et de l'interdiction nucléaire sur fond d'une plus grande permissivité du recours à la force armée.

La fin de la guerre froide a entraîné une relativisation du facteur nucléaire. Les armes nucléaires ne sont plus l'alpha et l'oméga de l'ordre stratégique. Elles ne conditionnent plus l'équilibre stratégique mondial qu'il est d'ailleurs bien difficile de formaliser, en tant que tel, et qui, en tout cas, ne se réduit plus à une mise en équation nucléaire. Les armes nucléaires sont en outre largement discréditées comme moyen de gesticulation et de pression dans la gestion des crises. Depuis la guerre du Golfe jusqu'à l'intervention russe en Géorgie, aucun signal nucléaire n'a été émis par quiconque pour empêcher ou refréner un conflit. Une chose est évidente, depuis la fin de la guerre froide, les guerres conventionnelles ne sont plus « encapsulées » dans la logique de la dissuasion nucléaire. Enfin, les armes nucléaires des grandes puissances, dont les arsenaux sont globalement en réduction, sont dorénavant cantonnées à leur fonction de sanctuarisation.

La relativisation stratégique des armes nucléaires s'est cependant insidieusement accompagnée d'une banalisation du statut de puissance nucléaire du fait de la prolifération. L'espoir nourri après la chute du mur de Berlin d'un monde post-nucléaire aura prospéré un peu moins de dix ans. Après une décennie de désarmement (marquée par l'entrée en vigueur des traités START et FNI, la ratification des traités de dénucléarisation de Tlatelolco, Pélingaba, Rarotonga, les mesures de désarmement multilatéral ou unilatéral prises par les Etats-Unis, la Russie, la France et le Royaume Uni, etc.), on assiste à un retournement de tendance. Les essais Indiens et Pakistanais de 1998 dont les conséquences géopolitiques furent au départ mal mesurées sont à l'origine d'une véritable onde de choc. Un coup d'arrêt est donné au désarmement et un coup d'accélérateur à la prolifération.

Après 1998 on constate un blocage de toutes les négociations sur la limitation et le contrôle des armes nucléaires (TICEN, Cutt-off, TNP...) et la concentration de tensions internationales

autour de la question nucléaire. Le cas de la Corée et de l'Iran qui refusent d'appliquer les dispositions du TNP et sont engagés dans une course pour la maîtrise des technologies nucléaires et balistiques est au centre de toutes les attentions. Mais l'accroissement de la puissance chinoise, la poursuite des programmes pakistanais et indiens, les réactions de la Russie face à un possible déploiement du bouclier anti-missiles américain en Europe orientale et l'annonce par Moscou du développement d'une nouvelle génération de missiles¹ sont aussi inquiétantes. La fébrilité israélienne devant la montée du péril nucléaire iranien n'est pas moins préoccupante. Les itérations du discours nucléaire français depuis 2003 (discours de l'île longue de 2006 et correctif du Livre blanc de 2008) et l'installation d'une base française à Abu Dhabi en 2009 selon un accord de défense qui pourrait comporter une clause secrète relative au stationnement d'armes nucléaires françaises sur ce territoire traduisent pour la France le sentiment partagé par l'ensemble de la communauté internationale que la menace nucléaire est en train d'évoluer.

On ne « désinvente » pas la bombe. L'arme nucléaire survit donc à la disparition de l'ordre auquel elle avait donné naissance en 1945. Ordre reposant sur la discipline des blocs et la limitation des Etats nucléaires aux cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, URSS/Russie). Or, l'avenir des armes nucléaires n'a plus rien à voir avec leur passé qui en faisait des armes du statu quo.

Aujourd'hui les armes nucléaires ne sont les armes d'un statu quo relatif qu'entre les cinq grandes puissances nucléaires constituant la catégorie des Etat Dotés d'Armes Nucléaires (EDAN), seuls officiellement autorisés à en posséder selon le TNP. Partout ailleurs, soit elles ont totalement disparu (Afrique, Pacifique, Caraïbes, Amérique du sud), soit leur acquisition est un moyen de contester ou de modifier le statu quo (Moyen-Orient, Asie, Extrême-Orient).

Dans un tel contexte, les armes nucléaires qui ont mis fin en 1945 à la seconde guerre mondiale puis empêché, jusqu'en 1990, l'emballement des conflits conventionnels peuvent-elles se trouver à l'origine d'une guerre majeure ? Leur pouvoir d'interdiction des conflits s'étant émoussé, ces armes vont-elles connaître aussi la fin de l'interdit qui les neutralise pour redevenir, dans des circonstances forcément redoutables, des armes d'emploi ?

Après avoir été une cause d'arrêt puis une cause d'interdiction des conflits, le fait nucléaire va-t-il en provoquer de nouveaux? L'hypothèse n'est pas académique. Déjà le déclenchement de la guerre en Irak en 2003 a été justifié par les pays agresseurs en raison de la nécessité d'y démanteler un supposé arsenal d'armes de destruction massive. L'instabilité du Pakistan au printemps 2009 a entraîné la préparation d'un scénario d'intervention américaine pour s'assurer des capacités nucléaires de ce pays afin qu'elles ne tombent pas en de mauvaises mains. Depuis 2005, régulièrement, est évoqué, notamment par Israël, le recours à des frappes ciblées sur des installations nucléaires iraniennes. Cette hypothèse a notamment été très sérieusement commentée dans un article de la revue du *Center for Strategic and International Studies* (CSIS)² et dans un article plus récent de Reuven Pedatzur paru dans le journal *Haaretz* et dont *Le Monde* a publié une traduction³.

¹ Le projet d'installations fixes en Tchéquie et en Pologne décidée sous l'administration de GW Bush semble cependant en passe d'être remis en cause par le président B Obama

² Antony Cordesman A et Abdullah Toukan, *Study on a possible Israeli Strike on Iran's nuclear Development Facilities*, CSIS, Washington, mars 2009

³ Reuven Pedatzur, *Le Monde*, Paris, 21 mai 2009

Après avoir été dédiées à la dissuasion, les armes nucléaires voient-elles après la guerre froide leur statut et leurs modalités d'emploi reconsidérer ? Il serait exagéré, au stade actuel, de répondre par l'affirmative mais il faut bien prendre en considération deux risques d'évolutions. Le premier de ces risques tient, au nom de l'efficacité militaire, à la banalisation possible de l'usage du nucléaire dans des scénarios d'emploi très spécifiques impliquant des armes nucléaires très faiblement chargées. L'exemple qui vient immédiatement à l'esprit est celui de frappes de destruction préventive délivrées contre des sites nucléaires illégaux et profondément enfouis au moyen de missiles durcis et équipés d'une petite tête nucléaire (programme des *mininukes* américain non officiellement développé). L'autre risque, pouvant conduire à un abaissement du seuil d'emploi des armes nucléaires, est lié à des scénarios qui visent à empêcher un contournement par le bas de la dissuasion en rendant la frappe d'avertissement ou de rétorsion nucléaires plus plausible parce que plus limitée. Il en est ainsi de la possibilité, désormais officiellement envisagée par la France, d'une explosion nucléaire extra atmosphérique et de faible portée induisant principalement un choc électromagnétique désorganisant les moyens de communication de l'adversaire.

Nous observons donc depuis une vingtaine d'années l'émancipation de la manœuvre conventionnelle par rapport à toute forme de discipline nucléaire et à l'apparition d'adhérences entre fait nucléaire et nouvelles conflictualités.

Ainsi, non seulement les armes nucléaires ne sont plus comme hier les garants de la stabilité du système international mais elles sont devenues une cause de perturbation et d'aggravation des tensions. Depuis son invention, le facteur nucléaire a toujours été un sujet d'inquiétude. Hier cette angoisse était telle qu'elle saturait l'espace entier des relations internationales et forçait à leur rationalisation. Aujourd'hui, il faut vivre sans ce principe d'ordre fondé sur la peur, avec des armes nucléaires tout aussi dangereuses mais désormais devenues ataxiques.

Ce constat appelle approfondissement dans la mesure où le risque de conflictualités liées au nucléaire est très variable selon les régions du monde.

II Désordres nucléaires et conflictualités : attraction fatale

Depuis la fin de la guerre froide, on assiste à une disjonction entre les armes de la dissuasion nucléaire et l'équation de sécurité mondiale :

- l'équilibre des forces stratégiques ne définit plus entièrement la donne de sécurité évaluée en prenant largement en considération des menaces non militaires : terrorisme et trafics divers.
- Le rapport des forces nucléaires ne surdétermine plus l'équilibre stratégique mondial ni l'équation de sécurité.

Cette disjonction rejoint le triple constat déjà évoqué tout à l'heure :

- le débrayage d'un équilibre mondial désormais introuvable avec des équilibres régionaux disparates dont certains en rapide évolution.
- le découplage entre stratégie nucléaire et interventions conventionnelles.
- la décorrélation potentielle entre le fait nucléaire et la logique de dissuasion.

Il résulte d'abord de ce qui précède une très grande hétérogénéité des situations par rapport au fait nucléaire, selon les régions ou par groupes de pays. Ainsi, dans le groupe

formé par les cinq puissances nucléaires constituées au temps de la guerre froide, on constate des rapports de force, toute chose égale par ailleurs, relativement inchangés, une tendance à la convergence des politiques nucléaires caractérisées par l'affirmation traditionnelle du caractère dissuasif de leurs arsenaux nucléaires, un principe de précaution dans leurs relations mutuelles (ce dont témoigne par exemple l'abstention américaine au moment de la crise géorgienne), une certaine volonté de coopération sur la question du désarmement et de la non prolifération.

En revanche, **en dehors du continuum de sécurité nucléaire hérité de la guerre froide (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), la divergence des statuts et des politiques nucléaires l'emporte.** Il existe tout d'abord des zones d'ores et déjà complètement dénucléarisées : l'Afrique ou le Pacifique par exemple, ensuite des régions en passe de le devenir comme l'Europe entre le Rhin et le Dniepr dès lors que les armes nucléaires de l'OTAN encore en service sur le Vieux continent seront prochainement démantelées, une zone inversement hyper nucléarisée : l'Asie avec la Russie, le Pakistan, l'Inde la Chine et potentiellement l'Iran et la Corée du nord, enfin une zone, le Moyen-Orient qui avec le cas d'Israël et la problématique de l'Iran est plus que toute autre exposée au risque de la prolifération nucléaire. Parmi les pays nucléaires, on distingue toujours deux super puissances (les Etats-Unis et la Russie dont les arsenaux se comptent en milliers de missiles nucléaires), les puissances moyennes (Chine, France, Royaume Uni qui possèdent quelques centaines d'armes intercontinentales), les puissances régionales dont les capacités nucléaires, plus rustiques, sont limitées en volume à moins d'une centaine, en allonge et en faculté de pénétration des dispositifs adverses). Au sein des pays officiellement non nucléaires (catégorie des ENDAN au sens du TNP), les situations ne sont absolument pas comparables entre les pays dits du seuil, tel le Japon, qui ne détiennent pas d'armes nucléaires mais sont technologiquement en état d'en fabriquer et les autres. En ce début du XXI^e siècle, le « monde nucléaire » se caractérise donc par une certaine égalisation des arsenaux et des postures nucléaires des grandes puissances du fait notamment du rattrapage capacitaire chinois et du désarmement américain et russe et de la convergence relative de leurs politiques de dissuasion et de désarmement. En revanche, les efforts de développement ou les effets de la dissémination des technologies nucléaires et balistiques aboutissent ailleurs à une hétérogénéité plus marquée. Enfin, les mauvais exemples Indiens et Pakistanais hier, Coréen et Iranien aujourd'hui accélèrent la tentation voire la volonté d'accès d'autres pays au nucléaire militaire sur fond de compétition régionale exacerbée.

Le débrayage entre un équilibre stratégique mondial (qui se résume désormais à un équilibre central entre grandes puissances nucléaires) et des équilibres régionaux redéfinis par l'apparition de nouveaux acteurs nucléaires n'est pas sans lien avec le découplage entre stratégies nucléaires et opérations conventionnelles.

Sans ce découplage, après 1990, la multiplication des opérations extérieures au nom du droit et de la paix aurait été impossible comme elles le furent d'ailleurs durant toute la guerre froide. L'usage de la force en faveur du maintien ou du rétablissement de la paix est en soi chose positive, à la condition d'être reconnue internationalement comme légitime. Or l'Occident, en situation de supériorité militaire, s'est laissé entraîner trop loin dans sa fonction de gendarme du monde et n'a pas pris conscience assez tôt de la dérive de ses engagements. La logique sécuritaire l'emporte depuis 2001 sur la mission humanitaire. Avec le conflit en Irak, l'intrusion et la coercition ont supplanté par l'ingérence et l'interposition. **La séquence des dix dernières années marquée par l'intensification des conflits au Proche, au Moyen-Orient et en Asie centrale (Afghanistan 2001, Irak 2003, Liban 2006) n'a pu que**

renforcer chez certains pays la tentation d'avoir accès au nucléaire pour sanctuariser leur territoire. L'invasion de l'Irak a augmenté encore la détermination de l'Iran dans sa marche forcée vers la bombe.

La décorrélation entre facteur nucléaire et dissuasion sur laquelle nous avons déjà dit quelques mots est **aussi potentiellement plus à craindre dans les zones de conflictualité où se concentrent les dangers de la prolifération et les risques militaires inhérents à la lutte contre le terrorisme et la prolifération** (arc de crise allant d'Israël au Pakistan).

Plus généralement, force est de constater que la logique de dissuasion caractérisée par la rationalisation des comportements des adversaires en présence, la stabilisation des rapports de force et la modélisation des scénarios de crise a plus de difficulté à s'imposer dans un monde polynucléaire comportant, au stade actuel, de écarts technologiques importants.

L'idée selon laquelle la possession d'armes nucléaires induit chez les pays détenteurs une rationalisation de leurs comportements vis-à-vis de l'extérieur est une observation dégagée pour la guerre froide, c'est-à-dire dans un monde stable avec peu d'Etats nucléaires. Cette assertion n'est pas absolument infirmée dans le monde post-guerre froide dans la mesure où la crainte du péril nucléaire est un facteur de responsabilisation des dirigeants, qu'elle les incite généralement à la modération et à la prudence. Il n'empêche que l'on frémit à l'idée que la Libye de Kadhafi ait cherché à développer un programme nucléaire militaire. Quant à l'attitude régulièrement provocante du président iranien Mahmoud Ahmadinejad ou du président coréen Kim Jong Il, elle n'incite guère à la sérénité.

La peur que l'arme nucléaire ne tombe entre de mauvaises mains est récurrente depuis la fin de la guerre froide. Au regard de la sécurité internationale, le risque causé par la multiplication des Etats nucléaires apparaît en tout cas infiniment supérieur aux bénéfices hypothétiques qui pourraient en découler notamment en terme de stabilisation mondiale ou régionale.

L'accroissement des Etats nucléaires complique voire compromet la logique de la dissuasion, nucléaire véritablement efficace à l'échelle mondiale ou régionale dans un jeu à deux (Pacte de Varsovie/OTAN, Etats-Unis/Russie, Etats-Unis/Chine, Chine/Russie, Inde/Pakistan...). La dialectique de la dissuasion se conçoit encore dans un jeu à trois Etats nucléaires avec l'intervention d'un tiers qui finalement neutralise ou arbitre le différend. Au-delà l'incertitude est trop grande pour être un élément qui participe utilement au jeu de la dissuasion. Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer un jeu de rôle avec des acteurs braquant chacun un pistolet sur un autre. Au fur et à mesure que le nombre d'acteurs augmente, l'imprévisibilité n'est plus un motif de temporisation. La multiplication des Etats en possession d'armes atomiques et de missiles balistiques accroît donc le risque intentionnel mais augmente aussi le risque accidentel d'une catastrophe nucléaire.

Au temps de la guerre froide, la stricte discipline interne à chaque bloc avait limité le nombre d'Etats nucléaires aux seules grandes puissances membres du conseil de sécurité. **Aujourd'hui, les disciplines internationales fondées sur l'application des traités sont faiblement contraignantes.** On le voit bien dans le cas de l'Iran et de la Corée. **Aussi, doit-on redouter un effet de domino si par exemple l'Iran accédait à la puissance nucléaire.** La Turquie, l'Arabie Saoudite, la Syrie voire l'Egypte ne manqueraient pas de réagir et d'être, à leur tour, tentées de renouer avec l'aventure nucléaire. C'est cette menace d'emballlement de la prolifération sur fond de rivalité pour un leadership régional ou sous régional au Proche et

au Moyen-Orient qu'il est raisonnable de vouloir tuer dans l'œuf quand il est encore temps. A condition que les remèdes ne soient pas plus dangereux que la cause, ce qui conduit à préférer à l'égard de Téhéran et de Pyongyang les voies de la négociation plutôt que celles hasardeuses de la coercition. Il faut cependant reconnaître qu'il y a un deux poids deux mesures dans le traitement de la Corée et de l'Iran, notamment quand on considère la quasi absence de réaction au développement des programmes nucléaires indiens. Mais l'on ne peut pas isoler les situations de leur contexte. Dans le cas de l'Inde, l'acceptation de son statut nucléaire va en quelque sorte de pair avec son insertion harmonieuse dans le système international, la reconnaissance de son rôle futur dans la gouvernance mondiale et sa vocation à rejoindre le collège des membres permanents du conseil de sécurité. Toute autre est par exemple la situation de l'Iran dont les revendications à un leadership régional sont d'autant plus problématiques qu'elles s'accompagnent de déclarations belliqueuses à l'égard de ses voisins et d'une politique extérieure appuyant en sous main des actions terroristes. Le cas du Pakistan et celui d'Israël sont aussi épineux. Pour le Pakistan, à cause de la fragilité du régime qui fait redouter une perte de contrôle du gouvernement central sur l'arsenal nucléaire de ce pays. Pour Israël, car l'existence de moyens nucléaires propres (dont l'existence a été officialisée récemment par Ehud Olmert) alimente la rhétorique en faveur d'une « bombe atomique arabe » et justifie par exemple les velléités passées de l'Irak, de la Syrie ou de la Libye et la volonté actuelle de l'Iran.

Prolifération nucléaire et conflictualités sont soumises à une attraction fatale. Cette convergence s'observe dans une zone orientale et asiatique de tous les dangers. Ce n'est pas le fruit du hasard mais une relation de cause à effet dans la mesure où dans cette zone :

- les rivalités régionales sont très vives et parfois au bord de l'affrontement ouvert (Inde/Pakistan en 2002 par exemple) ;
- la course au armement connaît depuis 2002/2003 une nouvelle accélération ;
- la lutte contre le terrorisme induit de fortes perturbations et des actions militaires intrusives (Afghanistan 2001, Liban 2006, Gaza 2008/2009) ;
- les engagements occidentaux sont massifs (en Irak et Afghanistan mais aussi sur des bases déployées dans le golfe persique et en Asie centrale).

Et dans la mesure où dans cette même zone il y a concentration d'Etats nucléaires et potentiellement nucléaires (Chine, Corée du nord, Inde, Iran, Israël, Japon, Pakistan, Russie) et/ou disposant de missiles balistiques ou de moyens de frappe à longue distance (les mêmes Etats plus quelques autres dont la Corée du sud, Taiwan, l'Arabie Saoudite...).

La plupart des analystes considèrent aujourd'hui, comme Georges H Quester qui en évalue la probabilité à 40% à l'horizon de 2045, **que la nucléarisation d'un conflit est désormais non seulement redevenue une hypothèse de réflexion crédible mais un sujet de préoccupation.** Les scénarios évoquent une possible nucléarisation d'un conflit principalement dans les cas suivants :

- Une frappe surprise d'une puissance régionale contre une autre dans le cadre d'un différent majeur afin de créer une situation du fait accompli et en tablant sur la stupeur de la communauté internationale et l'inertie des grandes puissances nucléaires soucieuses d'éviter l'escalade.
- Une frappe surprise d'une puissance régionale contre les forces armées d'un pays ou d'une coalition de pays engagés dans le cadre d'une opération internationale de façon à en desserrer l'étau et à sanctuariser son territoire tout en escomptant aucune riposte

La fin des guerres majeures

Colloque CEREM/CRPA

15 et 16 juin 2009

Ecole militaire

nucléaire, les intérêts vitaux des pays impliqués dans l'action internationale n'étant pas directement en jeu.

- Une frappe nucléaire très limitée, délivrée de façon spécifique et sur des objectifs précis dans le cadre d'une évolution de la doctrine d'emploi des grandes puissances nucléaires (anti-missiles, anti-satellite, anti-bunker...).

Les armes nucléaires sont moins qu'hier les armes du statu quo et de la dissuasion. Le fait nucléaire, à cause de la problématique de la prolifération et de la lutte contre la prolifération, est même d'ores et déjà devenu un enjeu de conflits potentiels.

L'implication du facteur nucléaire dans les engagements militaires contemporains (comme cause ou prétexte voire comme moyen d'une intervention) est sans aucun doute le premier critère de discrimination des guerres majeures dans cette première moitié de XXIe siècle.

Conclusion

Le pire heureusement n'est jamais sûr et il faut espérer qu'après la période d'agitation et d'incertitude qui caractérise les dix dernières années, la peur du nucléaire incitera la communauté internationale à plus de discipline et à davantage de raison, ce qui passe par l'acceptation des puissances nucléaires à s'autolimiter, la relance des pourparlers sur le désarmement et la relégitimation des enceintes et des procédures de gestion de la sécurité collective actuellement mal en point.

Le monde polynucléaire issu de la guerre froide peut-être stabilisé à condition :

- de juguler le risque d'emballement de la prolifération nucléaire, ce qui implique de trouver une issue au bras de fer avec la Corée et l'Iran ;
- de contenir, de réduire et de mieux contrôler les arsenaux nucléaires existants, y compris des grandes puissances ;
- d'égaliser les postures nucléaires de tous les pays détenteurs, y compris les puissances régionales, autour du principe d'une dissuasion minimale et exclusivement « sanctuarisante » ;
- de refuser l'abaissement du seuil nucléaire et donc que ne soit pas développer certains types d'armes nucléaires (miniaturisation) ou que certains dispositifs continuent d'être interdits (satellisation).
- de crédibiliser les instances multilatérales en charge du désarmement et de la lutte contre la prolifération.

Dure partie !